

# Petite Tunisie

## ABONNEMENTS

	Tunis-Tunisie	France
Un an.....	10	12 fr.
Six mois.....	6	7 »
Trois mois.....	4	5 »

Payables d'avance

Rédacteur en Chef : **EM. LACROIX**

Rédaction et administration : 14, Rue Al-Djazira. — TUNIS.

LES ANNONCES SONT REÇUES AU BUREAU DU JOURNAL

## ANNONCES

Annonces diverses.....	la ligne.	» 40
Réclames.....	—	» 60
Chronique locale.....	—	1.50

Payables d'avance

La PETITE TUNISIE est désignée pour insérer les annonces légales et judiciaires de la Régence de Tunis pendant l'année 1894

Tunis, le 19 avril 1894.

## Un Révolutionnaire

Décidément M. Pavillier est révolutionnaire, oh dans le bon sens du mot, s'entend !

Nous nous sommes permis, il y a peu de temps, de le féliciter des modifications apportées par lui aux conditions imposées aux entrepreneurs de travaux publics, modifications qui révèlent un esprit large, libéral et surtout équitable. Nous sommes heureux d'avoir à le complimenter de nouveau.

Son prédécesseur fut fort entêté ; il n'avait jamais voulu, malgré les revendications énoncées ici même par des entrepreneurs de nos amis admettre le principe, pourtant si juste, de la divisibilité des entreprises. Cela n'a l'air de rien ce petit mot là, mais ceux qui sont un peu du métier n'ont pas manqué de se frotter les mains, et ferme, à la lecture de l'affiche annonçant la mise en adjudication des travaux d'agrandissement du Lycée de Tunis. Cette affiche comporté en effet 5 lots, un pour chaque spécialité et les plus grincheux n'y trouvent rien à relever car on a même poussé le soin jusqu'à mettre en un même lot la menuiserie et la quincaillerie. Cette dernière partie, en effet, n'offrant que très peu de bénéfice (car chaque pièce fournie toute fabriquée à un prix de vente connu) il eût été difficile de trouver un adjudicataire spécial. Et puis toutes les pièces de quincaillerie se posent sur les pièces de menuiserie une fois ajustées et dame ! les quincailliers ne sont pas fort ajusteurs, ils arrachent le bois, les menuisiers le coupent et le rabotent. Ceci suffit à montrer que l'on s'y connaît aux Travaux Publics.

Quelques gros entrepreneurs — ceux qui font passer leur intérêt avant tout — jettent les hauts cris et cela se conçoit, ceux-là seuls qui disposaient de gros capitaux ou d'un crédit considérable pouvaient soumissionner. On sait que dans ce genre d'adjudications celui qui propose le plus fort rabais a de grandes chances sinon toutes les chances d'obtenir la préférence. Et en effet que craignent-ils les gros entrepreneurs en proposant un rabais considérable ? rien ou presque rien puisque divisant ensuite leurs travaux entre des sous-entrepreneurs spécialistes, ils imposent à ceux-ci un rabais plus fort encore que celui qu'ils ont fait eux-mêmes.

Dès lors qu'arrive-t-il ? Les sous-entrepreneurs obligés de travailler pour un bénéfice trop peu élevé sont fatalement conduits à frauder pour se rattraper, à fourrer partout où ils le peuvent des matériaux ou des bois de qualité inférieure à celle qui est exigée par le cahier des charges ; et qui en pâtit en fin de compte ? l'administration ; tout cela parce qu'elle a voulu s'éviter l'ennuï d'avoir affaire à cinq ou six entrepreneurs au lieu d'un.

Il y avait donc, avec cet ancien système, toute une catégorie d'industriels fort intéressants, puisque ce ne sont pas

les plus riches, mis, de par le bon plaisir de l'administration, dans une situation absolument désastreuse : celle de travailler uniquement pour ne pas laisser dormir leur matériel et courir en pure perte les frais généraux. Si nous ne craignons pas d'employer les gros mots, nous dirions volontiers que l'administration organisait l'exploitation du petit par le gros.

Encore si ces petits entrepreneurs avaient été payés régulièrement par les adjudicataires principaux ; mais dans la pratique il n'en est jamais ainsi ; le règlement de leurs travaux est subordonné au règlement définitif de la totalité de l'entreprise ; or, comme ce règlement définitif — surtout en cas de contestation — se fait quelquefois longtemps attendre, on voit qu'un nouvel inconvénient en résulte pour les sous-entrepreneurs qui n'ont même pas la possibilité — n'ayant aucun titre certain en mains — de faire escompter leur règlement futur. Très heureux encore si, au moment du paiement, l'entrepreneur général ne leur remettait pas une valeur de 90 jours ; l'escompter c'était achever de perdre tout bénéfice.

Cette rapide énumération des inconvénients de l'entreprise en bloc permet de voir, par contraste, les avantages de la divisibilité des travaux par spécialité.

Tout le monde y trouve son compte : l'administration d'abord, parce qu'elle a directement affaire à ses fournisseurs lesquels n'ayant plus à passer par des intermédiaires travaillent mieux et plus loyalement ; les entrepreneurs ensuite, parce qu'ils n'ont plus à diminuer de leur bénéfice, la part à faire à l'intermédiaire, parce qu'ils sont certains, à quelque chose près, de leur bénéfice, et qu'ils trouvent la juste rémunération de leur travail en même temps que l'intérêt de leur capital.

Il y a là, on le voit, une grosse question ; en la tranchant en faveur des petits, M. Pavillier a fait preuve, non seulement d'équité mais de courage. Il va encourir des reproches, recevoir des protestations, quelques-uns se préparent à lutter, mais nous sommes sûrs que tous les gens justes et sensés — et nous aimons à croire qu'ils sont en majorité — se prononceront en faveur de cette réforme utile et juste entre toutes.

M. Sénemaud ayant jugé utile de faire insérer dans la « Dépêche Tunisienne, » la lettre qu'il nous a adressée le 18 courant expliquant pourquoi il s'était refusé à la publication d'un « Billet de la Semaine » concernant l'honorable M. Fermé, ne nous en voudra pas, si nous ne la reproduisons pas.

La plus élémentaire des convenances faisait un devoir à M. Sénemaud d'attendre l'apparition de la « Petite Tunisie » et dans le cas où sa lettre n'aurait pas été reproduite, alors seulement il aurait été en droit de la porter chez le confrère du coin.

La Cie de navigation Florio-Rubattino s'est décidée à faire entrer ses bateaux dans notre port. Elle a boudé longtemps, et puis comme, en fin de compte, sa protestation toute platonique ne causait de tort qu'à elle-même, elle s'est résignée.

Très bien.

## A LA " JUVENES CARTHAGINIS "

Ce n'est pas sans un certain étonnement et surtout sans un certain mécontentement que l'on a appris l'italianisation complète de la « Juvenes Carthaginis ».

Depuis longtemps déjà il en était question, mais la majorité des sociétaires avait repoussé la motion.

Dès le début, des gens sensés et de valeur, des hommes, que leur situation et leur âge mettaient à même de raisonner et dont les arguments pouvaient avoir un certain poids, avaient fait ressortir avec autorité la nécessité pour cette société de conserver son caractère international, en 1889, M. de Matteis, avocat bien connu, avait dans une série d'articles parus dans la « Dépêche », démontré que là devait être le point commun entre Italiens et Français, qu'il y avait là dans cette fusion, dans cette intimité réciproque, dans cette camaraderie née du contact de chaque jour, un moyen excellent de se mieux connaître et de se mieux apprécier de part et d'autre. C'est sur ce terrain que devait à son sens se faire le rapprochement entre gens que les passions d'un moment ou des intérêts en litige ont pu séparer, mais qui n'en conservent pas moins l'un pour l'autre un grand fond d'estime réciproque, et qui ne peuvent oublier l'échange de services antérieurs. la fusion des races, le refus du sang, et qui sont prêts à se donner cordialement la main.

Or, ce que pensent tous les gens sensés, tous ceux qui raisonnent froidement, sentent et comprennent que protester contre les faits accomplis serait puéril et inutile et que après tout l'on ne peut en vouloir éternellement à quiconque a montré et montre chaque jour un esprit aussi large, aussi généreux que le gouvernement français le fait.

Ça du reste été un vrai coup de main que cette italianisation de la « Juvenes ». Sous prétexte que des convocations antérieures n'avaient pas réuni le nombre de votants suffisants, on a lancé pour le 15 avril — jour de la fête de charité de la Goulette — une convocation nouvelle.

Soit hasard — nous aimerions à le croire — soit préméditation, ceux-là seuls ont répondu à cette convocation qui étaient partisans décidés de l'italianisation et elle a été prononcée.

Puis comme si les auteurs du fait avaient été eux-mêmes effrayés de leur action, ils ont décidé que tout en devenant italienne, la société non seulement conserverait dans son sein les membres d'une nationalité autre que l'Italie, mais encore accueillerait avec courtoisie tous ceux qui lui feraient des demandes d'admission.

J'avoue ne pas bien voir la différence qu'il y aurait entre la société ancienne et la société future ; cette différence serait toute nominale. Il faudrait bien s'entendre pourtant : s'ils voulaient la « Juvenes » italienne, c'est une satisfaction bien platonique que se sont accordé là les auteurs de la décision, car elle l'est seulement de nom ; s'ils la veulent italienne de fait, ils ont pris une demi-mesure, ils ont manqué de courage à moitié chemin et cela ne leur fait pas grand honneur. Cela prouve surtout qu'ils ont eu conscience eux-mêmes de la faute qu'ils commettaient.

D'ailleurs, après cette décision, il est bien évident que tous les membres non italiens ont le devoir de démissionner ; ils ne peuvent, par dignité, continuer à faire partie d'une société qui semble leur faire une dédaigneuse charité et non leur

accorder une généreuse hospitalité ; quant aux autres, ceux qui auraient été tentés de demander leur admission, ils ont les mêmes raisons d'amour-propre pour ne pas le faire.

C'est peut-être là-dessus que comptaient les turbulents ; ils n'ont pas osé aller jusqu'au bout et provoquer la radiation et l'exclusion des membres non italiens, ils ont spéculé sur l'amour-propre de leurs cosociétaires ; ils n'ont pas eu, nous le répétons, le courage de leur opinion.

Mais il est permis de se demander alors comment ces messieurs entendent régler les comptes argent et matériel vis-à-vis des sociétaires démissionnaires. Ils pourraient objecter qu'ils ne chassent personne, mais cela sentirait par trop son Machiavel, pour qui ne joue pas sur les mots, c'est une expulsion en mauvaise forme, et ceux qui s'en vont sont en droit absolu d'exiger la dissolution de la société pour rentrer dans les cotisations qu'ils ont versées et le matériel qu'ils ont payé.

S'ils veulent se faire une idée des sentiments que leur acte a soulevés, ils n'ont qu'à compter les lettres qu'ils ont reçues ou qu'ils vont recevoir apportant des démissions en masse, je ne dis pas seulement parmi les non Italiens, je ne parle que de leurs compatriotes. Ils auront la juste mesure de l'opinion publique à leur égard.

Nous avons reçu la lettre suivante que nous nous sommes fait un devoir de transmettre à notre ami *Scrutateur* :

Monsieur le Directeur de la  
*Petite Tunisie,*

Sous la rubrique : « Petit Guignol Tunisien » vous publiez, dans votre journal, une série d'articles où vos confrères de Tunis font assez grotesque figure.

Je ne vois, pour ma part, aucun inconvénient à ce que les journalistes, déjà piétinement considérés, servent aussi, *inter pocula*, de matière divertissante.

Cependant, comme vous me désignez, dans votre « Petit Guignol », d'une manière par trop transparente, souffrez que je proteste et contre le ton et contre l'esprit des bouts de rôle que vous voulez bien me faire tenir.

Si vous me connaissiez mieux, vous sauriez que je ne pose point pour le fier-à-bras et que la provocation me répugne. Le caractère que vous attribuez à M. Oh ! mais ça de votre « Guignol », n'est donc pas du tout le mien.

Et maintenant, Monsieur, il vous est loisible de continuer à me mettre en scène, si vous y tenez. Vos lecteurs sont prévenus, et je n'ai plus qu'à vous prier de recevoir mes sincères salutations,

Pierre OMESSA

A vrai dire, je ne m'attendais nullement à une protestation de la part de M. P. OMESSA. Je l'ai mis en scène et je lui ai fait tenir un rôle qui, dans ma pensée, n'était certes pas celui d'un fier-à-bras. Je me suis efforcé, plutôt — et je crois y avoir réussi — de montrer mon excellent confrère défendant le faible contre le fort. Je crois que c'est bien là le caractère du très sympathique directeur de la *Libre Dépêche* et il est tout à son avantage.

Allons, M. OMESSA, laissez-moi plaisanter un brin avec *Henri Piton* et consorts ; et surtout ne m'en gardez pas rancune.

SCRUTATEUR



De toutes parts, on les voit s'élever rapidement, la ville française grandit s'allonge ; au fur et à mesure que s'élève une construction nouvelle, les Israélites aisés quittent la ville indigène et viennent s'installer dans le quartier européen qui conserve ainsi malgré ses rues larges propres et bien tracées, malgré ses maisons de style occidental un certain caractère d'exotisme.

Mais à force de construire il arrivera bien un moment où il n'y aura plus dans la ville arabe d'Israélites aisés, où il n'y aura plus en deça des murs d'Européens désireux de venir habiter au-delà ; alors il y aura plus de maisons que de locataires et les propriétaires qui sont rois et tyrans aujourd'hui qui imposent leurs lois et conditions aux locataires seront bien obligés d'en rabattre, on ne verra plus de propriétaires imposer des baux d'un an ayant pour base l'année arabe comme si nous devions éprouver le besoin de nous arabiser ; exiger le paiement de leurs loyers d'avance, et surtout demander d'un appartement le double de ce qu'il vaut, car c'est un fait ici que la vie serait relativement bon marché si les loyers ne grévaient pas tant les budgets de famille.

Construisez, construisez beaucoup, heureux propriétaires vous embellissez la ville et vous donnez aux pauvres locataires, vos victimes, l'espoir d'une revanche prochaine.

On nous a fait dire, dans un entrefilet paru dans le dernier numéro concernant M. Bourde : .....

Le gouvernement n'a à s'occuper que d'intérêts particuliers !

Les lecteurs, nous en sommes certains, auront d'eux-mêmes, rectifié comme suit cette bourde.

« Le gouvernement n'a à s'occuper que de certains... »

GARE AU CHOLÉRA

Un arrêté municipal, publié l'année dernière, enjoignait aux habitants de ne plus jeter leurs ordures devant les portes mais de les mettre en des boîtes ad hoc dont les tombereaux municipaux emporteraient le contenu. Ceci serait bel et bon, si l'arrêté était observé en principe, si les habitants déposaient soigneusement, chaque soir, leurs boîtes sur leurs seuils, et si les chiffonniers et les animaux en maraude n'éparpillaient les ordures sur le sol : elles y restent, et il n'est pas rare d'en voir encore à midi dans les rues, même les

plus fréquentées ; chiens et chats y cherchent leur pâture, pendant que des essaims de mouches bourdonnent sur les détritiques en putréfaction et que le soleil lentement distille la pourriture.

Du reste, sait-on où se transportent actuellement les ordures de Tunis ?

Au bout de l'avenue de Paris, entre la voie de la Goulette et le lac, à quelques centaines de mètres des maisons. Si vous avez le cœur bien placé, faites cette petite excursion et vous nous en direz des nouvelles.

Il y a là assez de mouches pour donner le choléra à tous les troupeaux de la Régence et assez de microbes pour donner le choléra à tous les Tunisiens.

Qu'on y prenne garde, le choléra nous a rendu visite l'année dernière, il pourrait bien avoir laissé parmi nous quelques germes qui ne demandent qu'à se propager : des rues sales et des foyers d'infection comme ce dépôt du bord du lac, il n'en faut pas davantage.

Notre confrère de la « Libre Dépêche » annonçait dernièrement que l'exhibition des ombres chinoises que les indigènes dénomment karakous est interdite et s'en félicitait. Nous nous permettrons de ne pas être tout à fait de son avis car cette exhibition n'avait lieu que dans les quartiers arabes, et pour les seuls indigènes qui menaient là leurs enfants — comme nous les nôtres à Guignol — comme leurs pères les y avaient menés eux-mêmes quant ils étaient petits. Et ils n'en étaient pas plus pervertis ni plus démoralisés pour cela. A peine quelques rares Européens s'y montraient-ils, et c'était si loin que ceux qui entreprenaient ce voyage pour satisfaire leur curiosité n'avaient pas à redouter pour leur vertu les effets de ce spectacle.

Mais si l'on a supprimé karakous ce Guignol indigène où des morceaux de carton découpés seuls étaient en scène, il faudrait, pour être logique faire fermer certains établissements situés en plein quartier européen bien plus, en pleine ville française, que des femmes en chair et en os se livrent chaque soir à des contorsions sinon plus excitantes qu'à moins beaucoup plus obscènes que les pantins de karakous.

Puisque ceux-ci ont offensé la pudeur de nos gouvernants celles-là ne doivent point trouver grâce à leurs yeux, et ce n'est pas seulement au nom de la logique c'est au nom de la morale que nous réclamons. Nous voudrions exprimer en latin — cette langue qui brave l'honnêteté — tout ce qui se passe là, et les marchandages honteux et le dévergondage des danses le tout sous l'œil d'un agent qui dort consciencieusement, abruti du reste par le tintamare que produisent un piano une derbouka, deux

centimètres de diamètre. De larges plaques couvrent la tête, comme chez les couleuvres. Les longues dents venimeuses cannelées, sont, à l'état de repos, repliées dans un sillon et, derrière elles, plantés dans le maxillaire, se trouvent des crochets non cannelés.

L'espèce de l'Inde, fort répandue, tue des milliers d'hommes par an ; celles d'Egypte et d'Afrique, moins communes, ne sont pas moins dangereuses.

— La morsure du bou f'tira est toujours mortelle, répliqua le guide ; l'homme le plus robuste expire dix minutes après avoir été blessé.

— Le naja hedje, reprit le docteur, n'a pas, comme le serpent à lunettes de l'Inde, naja tribudians ou cobra cappello, de dessins sur le cou ; son dos est d'un brun fauve, son ventre blanc jaunâtre.

— Sidi se trompe, interrompit Mohamed, le bou f'tira tué au Ras-El-Oued Menzel Gabès, par un lieutenant français, était noir, avec le ventre gris, rien de brun fauve, ni de blanc jaunâtre.

— C'est probablement parce qu'il était devenu adulte.

— Il avait deux mètres dix centimètres

violons et des nasillements épouvantables.

Franchement l'étranger qui viendrait pour voir les danses indigènes y verrait tout autre chose et trouverait que nous poussons un peu loin la mansuétude et la tolérance.

PETIT

GUIGNOL TUNISIEN

Pour obtenir de la solidarité, notre confrère ne devrait pas ignorer que la formation d'un syndicat de la presse serait nécessaire.

L. de Peyraud (Petite Tunisie.)

SCÈNE II

(Suite.)

— Confrères, comme l'a écrit très judicieusement M. L. de Peyraud, ce journaliste pindarique qui me harcèle et me fait avaler tant de couleuvres, la formation d'un syndicat de la Presse est nécessaire si l'on veut obtenir la solidarité qui jusqu'à ce jour, en toutes circonstances, a malheureusement manqué.

La solidarité, voyez-vous, messieurs, est un sentiment qui doit nous conduire dans la bonne voie !

(On se tord et Petit Victor a de bruyants éclats de rire.)

Henri Piton. — Moquez-vous de moi ; je suis prêt à vous subir car j'ai à cœur de parler en faveur d'une cause sérieuse que je voudrais voir aboutir. Nous nous sommes assez dévorés...

Gugusse. — Il ne fallait point commémorer la chicane Don Quichotte !

Quand'As de Trèfle. — Soyons calmes, messieurs !

La Croix-Rousse. — Nous ne baisserons pas pavillon, pas plus que nous ne tournerons casaque.

Petit Victor. — Voilà qui est bien dit.

Le Corps Charpentier. — Laissez continuer l'orateur !... il s'exprime en français, lui ; en arrière les fautifs de désordre !

M. Oh ! mais ça. — Il connaît notre langue un peu mieux que vous, en effet.

Henri Piton. — Nous nous sommes assez dévorés ; les polémiques me fatiguent. Je le confesse en toute sincérité. Mon désir le plus vif est de pouvoir réaliser le baiser Lamourette...

Gugusse. — Hum, hum ! qu'est-ce que ça que cette bête là ?...

La Croix-Rousse. — constatant que ses confrères ne... :

— Piton n'a rien de pornographique. Lamourette était un évêque constitutionnel de Lyon.

Il avait proposé l'union de tous les partis, ce qu'on appela le baiser Lamourette.

Gugusse. — Décidément La Croix Rousse est plus fort que je ne le croyais.

Henri Piton. — Oui, je veux et je dois arriver à concilier tout le monde.

La Croix Rousse. — Comptez là-dessus... (A suivre.)

— « 0 » —

Si la situation économique n'est pas brillante en Tunisie au point de vue commercial il n'en est pas ainsi au point de vue industriel, et si le commerce est mort, tué par la concurrence, avant son complet développement, l'industrie, encore peu répandue ici, donne, pour l'avenir, les plus belles espérances.

Ce sont les réflexions qui se présentent naturellement à l'esprit lorsqu'on visite une de nos rares usines tunisiennes, et ce sont les pensées qui me venaient hier chez un de nos plus sympathiques industriels, M. Brémont.

Pour la dixième fois peut-être je visitais son usine de menuiserie où toujours il ajoute quelque chose de nouveau et je trouvais un plaisir aussi vif à voir comment, grâce aux machines les plus perfectionnées, le madrier le plus épais se transforme en un clin-d'œil.

Ce sont d'abord les scies, à ruban ou circulaire qui coupent avec la même aisance baguettes ou madriers et la scie multiple qui peut débiter jusqu'à 10 planches à la fois. Puis la machine à dégrossir qui opère sur les deux faces, dessus et dessous : en bas pour couper la pièce de bois aux dimensions voulues, en haut pour en mettre les angles parfaitement d'équerre : un cylindre muni de lames tranchantes en hélice tourne à 3,000 tours à la minute et fait l'office de varlope.

S'agit-il de faire une mortaise ? une vrille à forme hélicoïdale très prononcée tourne et s'enfonce « comme dans du beurre » dans le bois qu'on lui présente, même de l'essence la plus dure.

Faut-il faire des cadres de persiennes ? il s'agit alors de percer des mortaises inclinées ; rien de plus simple encore, deux petites vrilles se faisant face et dont l'écartement se règle à volonté ; on place les cadres sur un plateau qui monte obliquement pendant que les vrilles tournent et percent.

A côté c'est la « toupie » qui ronfle d'infernale façon mais qu'on peut dénommer, à juste titre, le « menuisier universel » et qui fait plus de besogne encore que de bruit, car elle fait tout ce qu'on veut : rainures, moulures, feuillures, et si vite et si bien ! le plus adroit des ouvriers ne trouve rien à retoucher après elle.

Une machine de douze chevaux actionne tout cela et on remarque près d'elle le moteur spécial qui sert à l'éclairage électrique afin d'éliminer tout danger d'incendie.

Et si habitué qu'on soit à ces manifestations de l'intelligence humaine, si pénétré qu'on soit de sa puissance, on

« Le soldat, en s'avançant, avait aperçu à terre quelque chose de noir roulé en boule. Instinctivement, il avait lancé, dans le tas, un coup de baïonnette ; mais, il avait été assez maladroit pour frapper à côté et le serpent, car c'en était un, s'était dressé furieux contre son agresseur qu'il s'était mis à poursuivre.

» A première vue, l'animal effraya l'officier d'autant plus qu'il paraissait énorme. Le lieutenant n'avait jamais vu de naja vivant et le gros cou que gonflait celui-ci ne disait rien de bon... Cependant après une demi seconde de réflexion et en voyant ses soldats se rabattre sur le centre du convoi, où étaient les mulets, il craignit un désordre d'autant plus déplorable que l'on marchait en pays ennemi et se dirigea vers le reptile sur lequel il fit feu, à dix pas, avec son revolver.

(A suivre.)

Feuilleton de la Petite Tunisie (33)

OURIDA OU LE RAPT D'UNE CHRÉTIENNE

Mohamed, qui tenait à ne pas se laisser distancer par le médecin militaire français, parla du taguerga, serpent redouté, aussi gros que la cuisse d'un homme, ayant douze à quinze pieds de longueur, résidant sur la lisière du Sah'ra tunisien.

— Au surplus, continua-t-il, sans aller tellement au Sud, n'avons-nous pas, vers la source de l'oued Menzel-Gabès, une colonie de serpents à coiffe que nous appelons en arabe bou-f'tira ?

— Naja-hedge des naturalistes, répartit le docteur, groupe des Proteroglyphes, entre la couleuvre et la vipère. Irrité, ce reptile se dresse, son cou se dilate, formant par le jeu des côtes, qui sont mobiles, un disque concave de dix à quinze

de longueur. Voici comment le lieutenant l'a détruit :

« C'était au mois de septembre 1883 et je n'ai pas besoin de vous dire s'il faisait chaud.

» Un matin l'officier reçut l'ordre d'aller escorter un convoi destiné au 4<sup>e</sup> Zouaves, détaché aux puits de Chenchou pour arrêter au passage une troupe de dissidents.

» Il partit de très bonne heure avec son peloton ; mais le guide, qui le conduisait, fut assez habile pour les faire tourner trois ou quatre heures autour du camp ; de sorte qu'au jour naissant, ils n'en étaient guère à plus de cinq cents mètres. (Ce fait, entre parenthèses, se produisit souvent par les nuits sombres.)

» La route était longue et la chaleur ne tarda pas à les incommoder. Pour se distraire, plusieurs soldats avaient mis leur baïonnette au bout du canon et, de temps à autre, le lieutenant les voyait enfile... ou manquer les reptiles, gros et petits, qui ne détalèrent pas assez vite...

» Tout à coup, il entendit un cri d'horreur poussé vers la gauche de la colonne ; il vit un immense serpent pouruisant un soldat.

» Voici ce qui s'était passé :



reste un peu saisi et confondu ; et M. Brémond lui-même qui vit au milieu de tout cela éprouve toujours la même satisfaction à nous montrer toutes ces machines travaillant pour lui, et tous ses ouvriers et parmi ceux-ci il montre avec orgueil ses deux fils, l'un qui surveille, dirige et répare au besoin les machines avec l'habileté d'un mécanicien de profession, l'autre qui s'est spécialisé dans l'art si délicat de l'ajustage des pièces de menuiserie ; tous deux pleins de cette force, de cette santé que donne le travail, car tout le monde travaille chez M. Brémond, rien ne se perd : ni intelligence ni vigueur ; pas un copeau, pas un brin de sciure qui n'ait son emploi : avec les copeaux on chauffe la machine, c'est du charbon de gagné, la sciure recueillie sous les scies par une chaîne à godets installée par un des fils de la maison est montée et vidée dans une énorme caisse puis vendue aux glaciers. Les déchets de bois eux-mêmes sont utilisés et deviennent des chevilles.

Enfin, et ceci n'est pas pour nous déplaire, M. Brémond emploie presque exclusivement des Français, « fortes têtes, dit-il, mais quoi ce sont des Français ? »

Grâce à cette énergie au travail, grâce à ce soin du détail, grâce aussi à la façon dont il est secondé par ses fils, M. Brémond a pu arriver à faire de son usine une des belles de Tunis. Mais aussi comme il l'aime ! elle est tout pour lui ; les « paperasses » sont reléguées où elles peuvent, toute la place et la plus belle est pour l'atelier clair, propre et vaste ; on écrit au besoin sur son genou, tandis qu'il faut de l'espace pour manier le bois.

On nous dit le plus grand bien de M. Piat, ex-vice-consul de France au Maroc, nommé ici en remplacement de Noman Kouri.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à M. Piat.

## Echos Tunisiens

### Contrebandiers indigènes

Une nouvelle rencontre, entre des douaniers tunisiens et une caravane de contrebandiers venant d'Algérie, à eu lieu au Kef. Les douaniers, au nombre de deux seulement, n'ont pas pu capturer la caravane, mais ils ont forcé les contrebandiers à rebrousser chemin. Un douanier indigène a eu le bras fracassé par une balle.

### Les ports tunisiens

Les conventions passées entre le gouvernement tunisien et MM. Prévaut et Duparchy, constructeurs, pour l'achèvement du port de Tunis et la construction des ports de Sousse et de Sfax, sont revenues, définitivement approuvées par le gouvernement français. La loi consacrant ces conventions a paru dans le « Journal Officiel Tunisien ». Les travaux vont être incessamment entrepris.

### Conférence consultative

La Conférence Consultative de la Colonie française se réunira probablement le 30 avril. Cette date éloignée a été choisie pour permettre aux colons tunisiens d'assister, à Alger, au Concours agricole.

### Les pluies

On signale d'abondantes pluies dans la Régence. La récolte est assurée.

### Institut antirabique

On attend chaque jour le décret instituant à Tunis un institut antirabique.

M. Loir, un des plus distingués élèves de Pasteur, dirigera l'institut antirabique. Il a fait déjà ses préparatifs pour être prêt et a inoculé ses deux premiers lapins le 12 avril dernier.

### Caravanes pillées

Tripoli. — Le Commerce local est consterné du pillage des caravanes tripolitaines, à la suite de la lutte entre Rabah et le Sultan du Bornou.

Les pertes sont évaluées à un million cinq cent mille francs. On se demande comment la place de Tripoli, déjà éprouvée par la mévente des plumes d'autruche, supportera ce coup.

## Gordonnerie Toulousaine

**RAOUL SANDRA**

**Chaussures en tous genres**  
33, Rue Al-Djazira 33. - TUNIS

GRAND

### Restaurant d'Athènes

Tenu par M. PAPPAYANNI  
4 Rue de l'Eglise

GRAND ARRIVAGE DE VIN DE SAMOS  
(authentique) de provenance directe

**Prix : 1 fr. 50 le litre**  
On porte à domicile

## MUSÉE ARABE

TUNIS — 11, rue des Parfums — TUNIS  
AHMED DJAMAL

Grands magasins de curiosités tunisiennes.  
Grand choix d'armes arabes anciennes. Costumes du pays, tapis anciens et modernes. — Objet d'art et de collection. — Cuivres damassés. — Assortiment complet de Bijouterie du pays. — Tabletterie. — Gravures de Carthage — Travaux en nacre. — Soieries indigènes de tous dessins sur commande. — Broderies anciennes et modernes, etc.

La Maison se charge de faire les expéditions dans toutes les parties du monde.

## Hygiène de la Bouche

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au **coaltar saponiné Le Beuf** pour assainir la bouche en tuant les microbes qui s'y développent, « purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées ». Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

Le flacon, 2 fr. ; les 6 flacons, 10 fr.

Se défier des contrefaçons

DEPOT : à la Pharmacie E. NÉE

**A LOUER** un magasin situé au commencement de la rue Al-Djazira. S'adresser à l'imprimerie Franco-Tunisienne.

**A VENDRE**  
OCCASION EXCEPTIONNELLE

## UNE PROPRIÉTÉ

sise à 5 kilomètres de Tunis, à proximité de 2 gares de chemins de fer  
Contenance : 5 hectares environ dont 2 en vignes moitié de 2<sup>e</sup> et moitié de 3<sup>e</sup> feuilles, arbres fruitiers, jardin potager.

Maisons de maître et de fermier.

Bâtiments d'exploitation.

2 norias.

Adjacente à la propriété une construction louée à usage de café maure.

Prix modéré.

Facilités de paiements.

S'adresser à l'Administration du journal.

### DOMAINE POTIN

## CHAUX HYDRAULIQUE

### & CIMENTS

Dépôt : près de la gare française

### VIN ROUGE

## Vin blanc, eau-de-vie

S'adresser à MM. COMTE et C<sup>ie</sup> Bureaux : à l'entrepôt du Domaine, rue de Portugal.

## Voulez-vous la santé de vos bébés ?

Achetez dans toutes les pharmacies le biberon aseptique *Le Parfait Nourricier* qui seul, parfaitement et rapidement nettoyable, peut mettre un terme à la terrible mortalité de l'enfance.

Dépôt général à la *Pharmacie Centrale de Paris*, avenue de France, à Tunis.

## Forges de la Providence

Marchienne-au-Pont (Belgique)

Spécialité de poutrelles en fer et en acier de toutes dimensions ; Fers marchands ; Cornières ; Colonnes en fonte moulées de toute espèce d'après croquis, Charpentes et ponts en fer et en acier.

La société se charge à des prix fort modérés de confectionner les titages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans après les dessins de maçonnerie.

Les FORGÉS DE LA PROVIDENCE fabriquent actuellement tous les produits en FER HOMOGÈNE ET ACIER et ont à cœur de soigner les ordres que veulent bien lui confier ses clients.

Agent pour la Tunisie : J. FORTI, 43, rue des Glaciers. — TUNIS

Le Gerant : Em. LACROIX

TUNIS. — Imp. Franco-Tunisienne.

## LIGNE DE TUNIS A HAMMAM-EL-LIF

Horaires du printemps à partir du 16 Avril

ALLER	TUNIS.....	Départ.	6	11.15	2.15	4.15	5.45
	HAMMAM EL-LIF.....	Arrivée.	6.30	11.45	2.45	4.45	6.15
RETOUR	HAMMAM-EL-LIF.....	Départ.	7.00	1.15	3.15	5.00	6.30
	TUNIS.....	Arrivée.	7.30	1.45	3.45	5.30	7.00

A vendre une action des Monts-de-Piété tunisiens, s'adresser au journal.

## MAGASIN GÉNÉRAL

22, avenue de France, TUNIS

MAISON BORTOLI FRÈRES ET C<sup>ie</sup>

A l'occasion des premières communions nous mettons en vente un très joli choix de cierges et brassards, couronnes et bouquets en fleurs blanches, souliers en peau et couteil blanc, gants peau et satin blanc corsets, pochettes soie et tous autres articles de lingerie.

Nous exposons dans nos vitrines intérieures une grande quantité de chapeaux pour dames, enfants et fillettes, que nous venons de recevoir de Paris ; le choix très varié et leur prix très modique nous garantissent un légitime succès auprès des acheteurs.

Nous recommandons tout particulièrement notre rayon : ombrelles et en-cas pour hommes et dames ; nous avons tenu à présenter à nos acheteurs un assortiment hors de pair et nous aimons à croire qu'ils sauront le reconnaître.

En prévision du départ prochain pour la campagne, nous venons de recevoir un envoi important de lits coloniaux avec sommier métallique dont nous sommes les seuls dépositaires en Tunisie, leur commodité incontestable, et leur peu de volume, étant pliés rendent ce modèle seul pratique dans les pays chauds ; lits de campement, avec monture bois ou fer, lits en fer, lits anglais tout fer et cuivre et fer, matelas laine et crin, traversins, oreillers en plumes, meubles de jardins, hamacs, guérites osier, fauteuils et chaises garnis ou non garnis, canapés osier, articles de gymnastique.

Nous informons nos acheteurs que nous avons en magasin nos assortiments au complet pour la chaussure d'été : souliers découverts de toutes sortes, depuis l'extrême bon marché, jusqu'à l'article riche et d'usage.

Seul dépositaire pour la Tunisie de l'Orfèvrerie CHRISTOFLE de Paris

Etude de M. ABEASIS, avocat-défenseur près le Tribunal civil de Tunis, y demeurant, rue d'Italie n° 28

## VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES  
Sur Saisie Immobilière  
d'une

## MAISON

sise à Tunis

dans la rue Sidi-el-Aloui  
Impasse Longue n° 12  
quartier de Halfaouine

L'adjudication aura lieu le MERCREDI SEIZE MAI mil huit cent quatre-vingt-quatorze, à sept h. 1/2 du matin, en l'audience des criées du Tribunal Civil de première instance Tunis, y séant au Palais de Justice, ancien Palais Khéreddine.

On fait savoir à tous ceux qu'ils appartiendra que :

Aux requête, poursuites et diligences du sieur Liaou ben Jacob Chemla, négociant, demeurant à Tunis, ayant M. Abeasis pour défenseur constitué.

En vertu de la grosse dûment en forme exécutoire d'un jugement rendu par défaut par la première chambre du tribunal civil de première instance de Tunis, en date du trente octobre mil huit cent quatre-vingt-treize.

En exécution d'un procès-verbal de saisie-réelle de M. Soulet, huissier à Tunis, en date du trente janvier mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Et en présence des sieurs et dames :

1° Esch-Chadly ben Mohamed ben Ahmed el Ouarqli ;

2° Ibrahim ben Mohamed ben Ahmed el Ouarqli ;

3° El Arbi ben Mohamed ben Ahmed el Ouarqli ;

4° Fatma bent Amor bou Chiba, veuve Mohamed ben Ahmed el Ouarqli ;

5° Saleha bent Mohamed ben Ahmed el Ouarqli épouse Sadok Krien ;

6° Khedouja bent Mohamed ben Ahmed el Ouarqli épouse Aïssa ben Ahmed ;

7° Ledit Sadok Krien ;

8° Ledit Aïssa ben Ahmed.

Tous les dénommés propriétaires, demeurant à Tunis, partie saisies solidaires, à l'exclusion des époux ci-dessus dénommés appelés seulement pour la validité de la procédure suivie à l'égard de leurs épouses sus-nommées.

Il sera aux sus dits lieu, jour et heure précitées procédé à la vente sur saisie réelle au plus offrant et à l'extinction des feux de l'immeuble dont la désignation suit :

### Désignation

des biens à vendre

(telle qu'elle est portée au procès-verbal de saisie réelle.

Une maison de construction arabe élevée d'un simple rez-de-chaussée, située à Tunis, rue Sidi Aloui, impasse Longue n° 12, quartier de Halfaouine.

Cet immeuble se trouve au fond même de cette impasse à gauche et touche ledit fond formé par un mur qu'il joint par angle droit. Ce mur parait faire partie du n° 9 de l'impasse qu'il rejoint perpendiculairement. Par suite l'immeuble faisant l'objet de la présente vente confronte en façade l'impasse qui le sépare du n° 9, à droite le même numéro par le mur perpendiculaire ; à gauche le numéro 10.

La façade de cet immeuble a un développement de quatre mètres cinquante centimètres environ.

## MISE A PRIX

Outre les charges, clauses et conditions insérées dans le cahier des charges dressé par M. Abeasis, défenseur poursuivant les enchères seront reçues sur la mise à prix fixée par le créancier poursuivant, à la somme de HUIT CENTS FRANCS, ci. 800 FR.

Les frais de poursuite, de vente et la remise proportionnelle en sus.

Tunis, le 18 Avril 1894

Le défenseur poursuivant,  
signé : M. ABEASIS.

Pour plus amples renseignements, s'adresser : 1° En l'étude de M. Abeasis, avocat-défenseur poursuivant, rue d'Italie n° 28, pour prendre connaissance du cahier des charges, au greffe du Tribunal civil de première instance de Tunis, ancien palais Khéreddine où il est déposé.

Etude de M. Soulet huissier à Tunis.

## VENTE

Par autorité de justice.

Le mercredi vingt-cinq avril courant 1894, à neuf heures du matin, en la salle des ventes de MM. les Commissaires priseurs sise à Tunis, rue de Danemark, il sera procédé à la vente à l'encan public de divers objets mobiliers saisis-exécutés et consistant en :

**Comptoir, buffet, chaises, ustensiles de cuisine, etc., etc.**

Au comptant, frais en sus  
L'huissier poursuivant.

SOULET.

On offre, à monsieur seul, belle chambre meublée pension de famille (excellente cuisine française).

S'adresser : 7, rue d'Allemagne, rez-de-chaussée de gauche.

M. D. DEBDO, chirurgien-dentiste de S. A. le Bey, 23, rue d'Espagne, à côté du Consulat d'Espagne, reçoit tous les jours de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

## TEINTURERIE PARISIENNE

17, Avenue de Paris, Tunis

NETTOYAGES et APPRÊTS  
Blanchiment de Flanelles  
Spécialité de Nettoyage à sec

L. DAVIN FLS

## MONTS-DE-PIÉTÉ DE TUNISIE

autorisé par décret de S. A. le Bey  
DIRECTION :

38, rue sidi-Kadous et rue des Glaciers, 67  
Ancienne maison PROAL  
Bureaux auxiliaires : 69, rue de la Kasba,  
et 12, rue Kachachine,

GUÉRISON assurée des catarrhes vésicaux, écoulements anciens et récents, Urétrite, Cystite, Gravelle, incontinence d'urine  
(deux sexes) par les SAVONULES MEXICAINS  
Dépôt principal : Pharm. GAGLIARDO à Tunis, le flacon 3 fr., par poste 3.30

## MAISON MEUBLÉE

Rue de Grèce — TUNIS  
derrière la Résidence

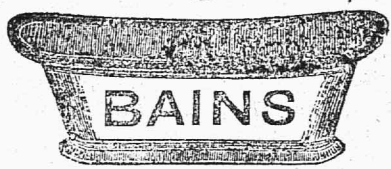
Appartements et chambres meublés à louer au mois, à la quinzaine, à la huitaine et à la journée depuis 15, 25, et 30 Fr. par mois.



**BAINS EUROPÉENS**

ET TURCO-ROMAINS

**HAMMAM**



**BAINS**  
HYDROTHERAPIE, MASSAGE FRICTIONS  
Salles de repos, buffet, gymnase  
Pédicure, etc.  
RUE D'ALLEMAGNE

**AVIS**

La fabrique de Ravioli qui se trouvait au marché aux légumes, 12, est transféré rue des Glacières, 18.  
Le propriétaire fait connaître au public qu'il vend aujourd'hui les Raviolis cuits ou crus.  
On fait aussi les stockfish à la matole et la tripe à la rôtie.

**UNE DAME VEUVE** de haute famille, parlant plusieurs langues voudrait trouver une position, soit comme interprète dans un hôtel ou dans une famille, ou même chez monsieur seul.  
S'adresser au Bureau du journal.

**JEUNE HOMME** Agé de vingt et un ans, sachant parler et écrire le Français, demande place comme commis ou encaisseur, etc.  
Bons Certificats.  
S'adresser au Bureau du Journal.

**CAYES CÉLESTIN**  
CIBIAL & Cie

Commission-Exportation  
TUNIS, rue de la Sebka, 5  
Service rapide à domicile

**A LOUER** Maison de plusieurs pièces aux environs de la Kasbah.  
S'adresser à M. Bouchoucha, 19, cité Scemama, rue de la Kasbah.

**M. BLANC** Naturaliste, 16, rue Al-Djazira. Préparation de toutes sortes d'animaux.

**Travaux Hydrauliques**  
JOSEPH MUSCAT  
PLOMBIER-ZINGUEUR  
12, rue d'Algérie. — TUNIS

Construction de pompes d'épuisement et pour irrigation, système Letestu modifié à grand débit, à vendre ou à louer.

**FER QUINA BISLERI**

**LIQUEUR**

Stomachique Reconstituante  
de Felice BISLERI  
MILANO  
Boisson agréable avec l'eau de Seltz et Soda. Se boit préférablement avant le repas et à l'heure du Vermouth.

**L'EAU**

de la R. Sorgente Angelica de NOCERA UMBRA, légère, gazeuse, alcaline, certifiée pure, réputée et déclarée par les principales célébrités médicales la reine des eaux de table.

VOLETE NGERIR BENE??



Dépositaire pour la Tunisie A. FERRETTI, 19, rue Chaker — TUNIS

**Assiettes de campagne à 1 fr. 20 la douzaine**

Casseroles et marmites en terre de Vallauris (France)

Verres taillés et gravés demi-cristal fin garanti à 3 fr. 90 la douzaine au lieu de 5 fr. 50

Verres à liqueurs et salières hongroises à 10 centimes

Cabarets importation à 9 fr. les 15 pièces

Casseroles en fer battu depuis 20 cent.

SCAUX GALVANISÉS et AUTRES à 1 fr. 25

Toile cirée largeur de 1 m. 20, blanche à 2,75, en couleur à 2,25 le mètre

contellerie de table et articles de Paris

**GRANDE EPICERIE ORIENTALE**  
AIMÉ EYRIÈS

TUNIS — 22, Rue d'Italie, 22 — TUNIS

Maison française la plus ancienne de Tunis se recommandant par la finesse de ses produits  
Grand arrivage de fromages et beurre frais à tous les courriers  
Maison de gros et de détail

**Sellerie - Bourrellerie Française**

32, rue Al-Djazira — TUNIS

**JULES LARROUIL**

Ancien Chef d'Atelier de la maison MAURICE LAMBERT, de TUNIS

M. LARROUIL a l'honneur d'informer MM. les Propriétaires et Entrepreneurs qu'il a institué, à Tunis une Société Coopérative, succursale des Grandes Sociétés de Paris, Toulouse, etc., où tout ouvrier bourrellier ou sellier français, venu en Tunisie, trouvera toujours peu ou beaucoup de travail, aura, en un mot, l'existence provisoire assurée.

Pour venir en aide à ce but fraternel et patriotique, M. LARROUIL fait appel au concours de MM. les Colons, qui, ayant besoin d'un ouvrier, voudront bien s'adresser à lui.

La journée de travail est fixé à 5 francs, les frais de route à la charge de la maison.

Pour assurer la réussite de son œuvre, M. LARROUIL n'a rien négligé et s'étant assuré le concours des plus Grandes Maisons de France, il est à même, dès ce jour, de livrer des marchandises et fournitures à prix défiant toute concurrence honnête.

**APERÇU DE QUELQUES PRIX**

Cuir noir de France, 1 <sup>re</sup> qualité, bande de 8 à 10 kilos. le k.	3 fr.	Selles Anglaises, avec bride complète, depuis.....	32 fr.
Cuir noir, 2 <sup>me</sup> qual., bande de 4 à 5 k.....	1.95	Bridés Anglaises, cuir jaune à 4 rênes, mors nickel à 12 et.....	15
Cuir blanc, 1 <sup>re</sup> qual. bande de 10 à 12 k.....	2.40	Harnais de cabriolet, depuis.....	50
Crin animal, tout cardé.....	2.25	Harnais de labour, depuis.....	40

Abonnement dans les fermes et en ville, p. l'entretien des harnais, au mois par bête 1,25  
Pour l'abonnement, toute pièce de harnais mise hors de service par usure, sera remplacée par une neuve.  
Un ouvrier passera tous les mois pour exécuter les travaux. Les frais de déplacement sont à la charge de M. LARROUIL  
M. LARROUIL reprend toute marchandise non conforme à ces conditions.  
Comptant : 3 0/0 d'escompte; 45 ou 60 jours, sans escompte, payable dans Tunis

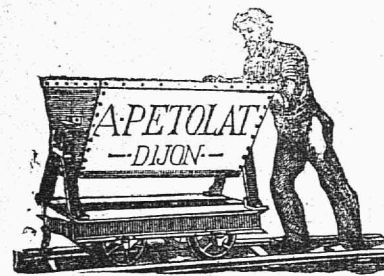
**Matériel neuf et d'occasion**

A. PETOLAT, à Dijon

FONDERIES ET ATELIERS DE CONSTRUCTION

VENTE ET LOCATION

Succursale à Tunis



La Maison PETOLAT, bien connue des entrepreneurs, a installé à Tunis, depuis courant mars, une succursale importante où ses clients trouveront tout le MATÉRIEL et l'OUTILLAGE nécessaires aux travaux publics.  
Adresser la correspondance à M. PETOLAT, place de la Gare Française, à Tunis.

**Au Cadran Universel**

CHARLES KLOTH

TUNIS — 17, avenue de France, 17 — TUNIS

Horlogerie, joaillerie, Orfèvrerie, Optique, etc., etc.



**Royal Windsor**  
LE CÉLÈBRE  
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris?  
Avez-vous des Pellicules?  
Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils?

**SI OUI**  
Employez le ROYAL WINDSOR qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.

Entrepôt : 22, Rue de l'Echiquier, PARIS  
Env. fr sur demande du Prospectus contenant détails & attestations.

FABRIQUE DE CONFISERIE SUISSE  
**J. F. DESHUSSES**  
A Versoix, près de Genève (SUISSE)  
Maison fondée en 1852  
PLUSIEURS MÉDAILLES D'OR  
et diplômes d'honneur  
Agent général pour la Tunisie :  
A. MODIGLIANI, Avenue de France, 4, (Passage de Tunis).

*Demandez partout*

**« L'APÉRITIF BELLOT »**

ABSINTHE ET AMER CONILH

Bellot, distillateur à Tunis

rue Al-Djazira, 46, 48, 50.

Dépôt général des eaux minérales de VICHY  
Dépôt des liqueurs fines de la maison LAVAINÉ et Cie

Maison PIERRE AUVIN. — TUNIS

**MARBRES BRUTS et OUVRÉS**

Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie

**CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS**

Articles de Fumisterie, Carrelages, Escaliers, Monuments Funéraires.  
Bureaux et Magasins : 7, rue d'Espagne.

Vastes Entrepôts : rue d'Italie.

N-B — Des ouvriers spéciaux sont attachés à la Maison pour la pose des travaux

**Messageries Françaises**

DEMANGE & Co

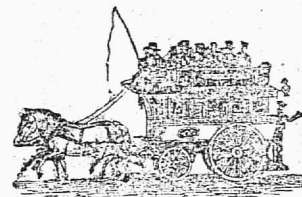
Service Quotidien Régulier

entre TUNIS-SOUSSE et vice-versa

Service des Dépêches

Transport des Voyageurs et de la Messagerie

Départ de Tunis et de Sousse tous les jours à midi  
BUREAUX : à Tunis, rue d'Italie, 17 ; à Sousse au Café du Commerce.



*Manufacture de carreaux de Faïence*

**Fourmaintraux-Tourquin**

à DESVRES (Pas-de-Calais)

**CIMENTS PORTLAND ARTIFICIELS**

DU BOULONNAIS

TRAVAUX EN CIMENT

Cuves à vin, Enduits de citernes et de bassins, Bétons, Dallages

Paul CAILLARD, architecte, représentant

BUREAU ET CABINET D'ÉCHANTILLONS

Rue de Russie (angle de la rue Al-Djazira) — TUNIS

**PHOTOGRAPHIE GARRIGUES**

MAISON PRINCIPALE

9, avenue de France, et rue de Bône, 2

SUCCURSALE : 23<sup>e</sup>, rue Al-Djazira (ancien local). — TUNIS

**LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES** exécute tous travaux photographiques de quelque nature qu'ils soient (reproduction, agrandissement, travaux en ville et à la campagne) à des prix très modérés  
**LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES** vend tous produits accessoires et appareils photographiques.  
**LV PHOTOGRAPHIE GARRIGUES** est le seul dépositaire de la Compagnie Eastman.  
Les nouveaux ateliers de l'avenue de France sont chauffés. Les dames en costume de bal et les enfants en chemisette pourront venir sans crainte de s'enrhumer.

**COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE**  
Départs de Tunis

<b>lundi</b>	A 10 heures pour Malte, Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdià, Monastir, Sousse.
<b>Mardi</b>	A 3 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.
<b>Mardi</b>	A 3 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.
<b>Jeudi</b>	A 3 h. 1/2 du soir : pour Sousse, Monastir, Mehdià, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli, Malte, La Goulette.
<b>Vendredi</b>	A 3 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.
<b>Samedi</b>	A 11 heures du matin : pour Bizerte, Tabarka La Calle, Bône, Philippeville, Collo, Djidjelli, Bougie, Dellys, Alger.